

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES 2023

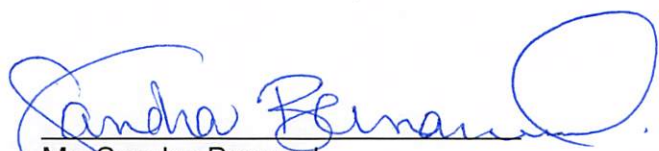
AVIS PUBLIC est donné par les présentes, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) ;

QUE les séances ordinaires des membres du conseil de la Ville de Beauceville se tiendront à 19h30 au 540, boulevard Renault, à Beauceville, province de Québec, G5X 1N1 et seront disponibles suivants leur tenue sur www.tvcb.com aux dates suivantes :

16 janvier	6 février	6 mars
3 avril	1 ^{er} mai	5 juin
3 juillet	14 août	11 septembre
2 octobre	6 novembre	4 décembre

Que ce calendrier a été approuvé par résolution du conseil de la Ville en date du 5 décembre 2022, par la résolution 2022-12-7558.

Donné à Beauceville, province de Québec, ce 7 décembre 2022.

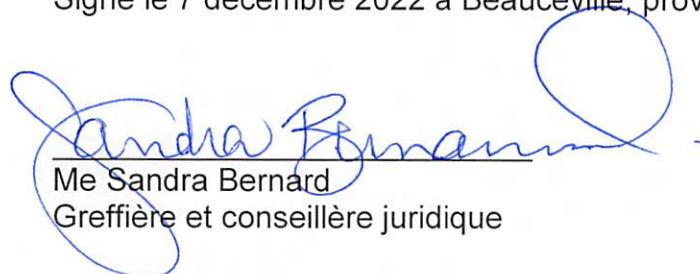


Me Sandra Bernard
Greffière et conseillère juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 7 décembre 2022.

Signé le 7 décembre 2022 à Beauceville, province de Québec



Me Sandra Bernard
Greffière et conseillère juridique